

8 Histoire de l'économie suisse

Le Gothard

Objectifs

- Maîtriser les aspects économiques et politiques du Gothard.
- Définir la démographie et ses techniques de recensement.
- Connaître les caractéristiques démographiques de la population suisse : fertilité, vieillesse, flux migratoire, espérances de vie, etc.
- Identifier les caractéristiques de l'agriculture suisse à travers l'histoire.
- Assimiler les enjeux et défis actuels et futurs de l'agriculture suisse.
- Définir le marché et retracer son évolution historique.
- Maîtriser la loi de la demande et celle de l'offre.
- Comprendre le fonctionnement du marché.
- Déterminer graphiquement le prix et la quantité d'équilibre.

Les Alpes représentent une véritable barrière naturelle entre le nord et le sud, qui s'étend sur plus de 200 kilomètres ; les traverser constituait autrefois un exercice extrêmement difficile. Divers passages étaient utilisés. Parmi les plus connus, on peut citer les cols des Grisons (Septimer, Julier, Splügen, Lukmanier) et, plus proche de la Suisse romande, celui du **Grand-Saint-Bernard**.

Cependant, dans l'histoire du développement de l'économie de la Suisse, le passage du massif du **Gothard** a joué un rôle prépondérant. Plusieurs facteurs y contribuent, dont la situation géographique de notre pays sur le plan européen. L'axe du Gothard permet une **liaison directe entre le nord et le sud** – si l'on trace une droite entre les deux villes de Bâle et de Milan, **importantes places d'échanges économiques**, celle-ci passe par ce col. La situation géographique du Gothard est donc plus favorable que d'autres.



Cependant, il n'a été emprunté qu'au début du XIII^e siècle, soit plus tardivement que d'autres. C'est seulement après que les gorges de la Reuss, obstacle essentiel sur la route du Gothard, furent dominées, à l'origine par des passerelles vacillantes qui constituaient des prodiges techniques pour ce temps-là.

→ Exercices 1 à 3

Aspects économiques et politiques

Dès que l'on put traverser la Reuss, le trafic des voyageurs et des marchandises empruntant ce passage ne cessa de s'accroître. Dès lors, de nouvelles et nombreuses sources de revenus s'offrirent aux paysans de ces vallées.

Naturellement, de telles ressources suscitaient la convoitise. D'une part, de nombreux groupes de brigands menaçaient les convois, à tel point que certains transitaires prirent la précaution de louer les services de gardes pour les protéger.

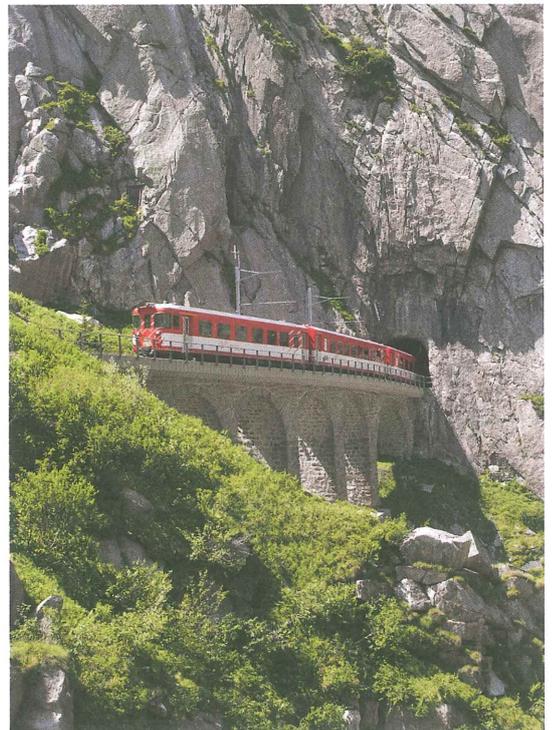
D'autre part, la famille princière des Habsbourg, qui gouvernait cette région par l'intermédiaire de ses baillis, commença à s'intéresser de beaucoup plus près à cette contrée jusqu'alors presque ignorée.

Le montant des taxes qu'ils perçurent le long de la route du Gothard dépassait le montant total des impôts récoltés auprès de toutes les autres villes suisses. De plus, ils prélevèrent de lourds impôts sur les revenus que les habitants tiraient du passage du Gothard. Ces prélèvements étaient abusifs et ils provoquèrent des réactions de plus en plus fortes des autochtones, peu enclins à se voir retirer une part importante de leurs ressources.

La mort de Rodolphe I^{er}, empereur des Habsbourg, en 1291, fut l'occasion d'un soulèvement. Des hommes d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald se rassemblèrent sur la prairie du Grütli et conclurent l'alliance qui devait donner naissance à la Suisse. En proclamant leur indépendance, les habitants de ces vallées s'assuraient ainsi le contrôle de la totalité des ressources de l'exploitation de ce passage des Alpes.

Ainsi, les intérêts économiques liés à l'ouverture du Gothard furent un élément déterminant de la fondation de la Confédération.

La gorge des Schöllenen, entre Andermatt et Göschenen, dans la vallée de la Reuss.



La naissance du pont du Diable

«Tout commence le jour où un habitant de Göschenen revient d'un long voyage en Italie. Il décrit aux villageois les délices du Sud; et les velours du vin. Mais voilà, pour acheminer le nectar, il faut construire un pont, un vrai, qui supporte le passage des caravanes. Bref, remplacer les frêles passerelles de bois, emportées par le torrent sitôt construites...

» Une fois, après bien d'autres, une délégation d'Uranais découragés se tenait devant l'emplacement étroit marquant la gorge des Schöllenen. Aucun des hommes ne voyait une possibilité d'établir là un chemin durable. Finalement, le landammann (magistrat du rang le plus haut), de méchante humeur, s'exclama: "C'est le diable en personne qui doit construire un pont ici!" Déçus, ils retournèrent tous chez eux.

» Cependant, durant la nuit, un personnage vêtu de couleur sombre frappa à la porte chez le landammann. "Aujourd'hui, tu m'as chargé d'un ordre", dit le diable, car ce n'était nul autre que lui qui rendait visite au magistrat. Il poursuivit: "Écoute-moi, vous aurez votre pont dans les trois jours. Mais, pour salaire de mon travail, le premier qui franchira le pont devra m'appartenir."

» Le landammann s'accorda un temps de réflexion, mais les autres hommes, eux aussi, ne voyaient aucune autre possibilité de vaincre les Schöllenen.

» Le marché avec le diable fut conclu et en effet, trois jours plus tard, les Uranais se tenaient devant le nouveau pont. Cependant, de l'autre côté, le

Malin accroupi ricanait méchamment en attendant sa récompense. À ce moment-là, un paysan trouva enfin l'idée qui sauvait tout: il détacha son bouc, qui se précipita aussitôt de l'autre côté du pont, parce qu'il croyait y voir assis son puant rival.

» Fuyant sous l'effet de la colère, le diable ainsi dupé saisit un bloc de rocher gigantesque et grimpa vivement sur le bord de la gorge pour réduire son œuvre à néant. Cependant, une pauvre petite vieille que le diable avait rencontrée en chemin avait tracé sur la pierre un rapide signe de croix. Si bien que le Malin s'envola au loin, ayant raté son but, et s'arrêta à proximité de Göschenen. Plus jamais, dit-on, le diable ne se laissa voir dans le pays d'Uri.»

Texte tiré de Le Saint-Gothard,
Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse.



→ Exercice 4

Les cantons s'allient

Les trois cantons primitifs étaient peu peuplés et incapables de subvenir entièrement à leurs besoins de ravitaillement. Pour sauvegarder leur indépendance politique et leurs intérêts économiques, ils comprirent assez rapidement la nécessité de conclure des **alliances** avec les villes du Plateau: **Lucerne**, tout d'abord, puis **Zurich** et **Berne**. Ces villes apportaient, d'une part, leur puissance, leur artisanat, leur nombre d'habitants et, d'autre part, leurs territoires assez fertiles des campagnes environnantes. La Suisse primitive s'étendait donc en s'unissant à des régions plus puissantes qu'elle.

Comme chacun trouvait intérêt à cette alliance, personne ne chercha à dominer l'autre. Ces villes et ces régions de montagne se complétaient utilement et formèrent un noyau solide qui fut la base du développement de la Suisse actuelle.

Le développement du trafic

L'importance qu'avait prise le Gothard dès les années 1300 s'est confirmée à travers les siècles. Non seulement elle restait le passage le plus direct entre le nord et le sud, mais aussi les cantons l'amélioraient sans cesse.

À la fin du XVIII^e siècle, les routes construites au Simplon, au San Bernardino et au Splügen permettaient de transporter de plus grosses charges à meilleur compte, ce qui compensait les désavantages d'une voie moins directe. Tessinois et Urnais durent donc réagir et une nouvelle route carrossable fut construite entre 1820 et 1830. Cette route fut si bien aménagée qu'elle suffit aux besoins du trafic jusqu'à une époque récente. En 1869, l'Allemagne et l'Italie conclurent un contrat concernant la construction de la **voie ferrée**. À fin mai 1882, on inaugura ce tronçon qui, entre Erstfeld et Biasca, passait par 30 kilomètres de tunnels et franchissait 228 ponts et viaducs. Cette ligne eut un succès extraordinaire, mais une partie de la **population, qui jusque-là vivait grâce aux revenus du trafic du Gothard, dut quitter les vallées pour chercher un nouveau travail en plaine.**

Le développement de l'automobile redonna vie à la route. Dès 1909, les véhicules à moteur furent officiellement autorisés à franchir le col. Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'essor du tourisme fit que de plus en plus de gens partirent en vacances vers le sud. Le trafic s'intensifia de manière telle que, dès les années 1960, on étudia la possibilité de percer un **tunnel routier**. Ce tunnel fut inauguré le 5 septembre 1980.

Le trafic marchandises à travers les Alpes

Le transport routier et ferroviaire de marchandises à travers les Alpes a atteint, **en 2015, 39 millions de tonnes acheminées par les Alpes, dont 26,9 millions par le rail.** Depuis 1981 (la première année suivant l'ouverture du tunnel routier du Saint-Gothard), la part de la route au trafic des marchandises à travers les Alpes est passée de 10 % à près de 35 %.

Selon l'Office fédéral des transports, en 2015, 1,01 million de camions ont traversé les Alpes suisses. Cela représente 3840 poids lourds par jour ouvrable. À lui seul, l'axe du Saint-Gothard a absorbé 727 200 camions, soit 2765 camions par jour ouvrable.

Aujourd'hui, la fréquentation de la route du Gothard et notamment le passage du tunnel ne vont pas sans poser un certain nombre de problèmes. À chaque départ de vacances, de nombreux bouchons routiers se forment sur plusieurs kilomètres parfois. De plus, des problèmes de nuisances (bruit, pollution, etc.) ne cessent de s'accroître également.

Volume de marchandises transportées à travers les Alpes en tonnes (estimations)

Année	Nb. de tonnes
1500	1 500
1550	3 500
1600	4 000
1700	12 000
1850	100 000
1890	459 000
1900	728 000
2005	36 600 000
2015	39 000 000

Trafic quotidien des poids lourds au Gothard

Année	Nb. de tonnes
1981	675
1985	1 338
1990	2 074
1995	3 298
2000	4 498
2005	3 190
2015	2 765

La Nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes (NLFA)

← uniquement train

La NLFA se compose de trois tunnels de base et de leurs voies d'accès. Les tunnels traversent les Alpes et prennent le relais des lignes existantes.

Tunnel de base du Loetschberg

En service depuis 2007, le tunnel de base du Loetschberg a une longueur de 34 kilomètres. Il relie l'Oberland bernois et le Valais, où la ligne continue vers le nord de l'Italie via le tunnel du Simplon. La construction de ce tunnel a duré huit ans et coûté 5,3 milliards de francs. Il a réduit d'une heure le temps de parcours entre les principales destinations en Suisse alémanique et en Valais ainsi qu'en Italie du Nord. Cet ouvrage est également très important pour le transport de marchandises : jusqu'à 110 trains par jour peuvent l'emprunter.



Le portail nord du tunnel de base du Lötschberg.

Tunnel de base du Saint-Gothard

Avec ses 57 kilomètres, le tunnel de base du Saint-Gothard a détrôné le tunnel de Seikan au Japon (longueur : 53,8 km) au titre du plus long tunnel ferroviaire du monde. Il se compose de deux tubes séparés intégralement aménagés ; par rapport à la ligne de façade qui relie les cantons d'Uri et du Tessin, il réduit le trajet d'environ 30 kilomètres. Le tunnel de base du Saint-Gothard est en service régulier depuis décembre 2016. Jusqu'à 260 trains de marchandises par jour peuvent le traverser. La réalisation du tunnel a coûté 12,5 milliards de francs.



Plus de 12 kilomètres de bouchon au sud du Gothard pendant le retour des vacances.

Tunnel de base du Ceneri

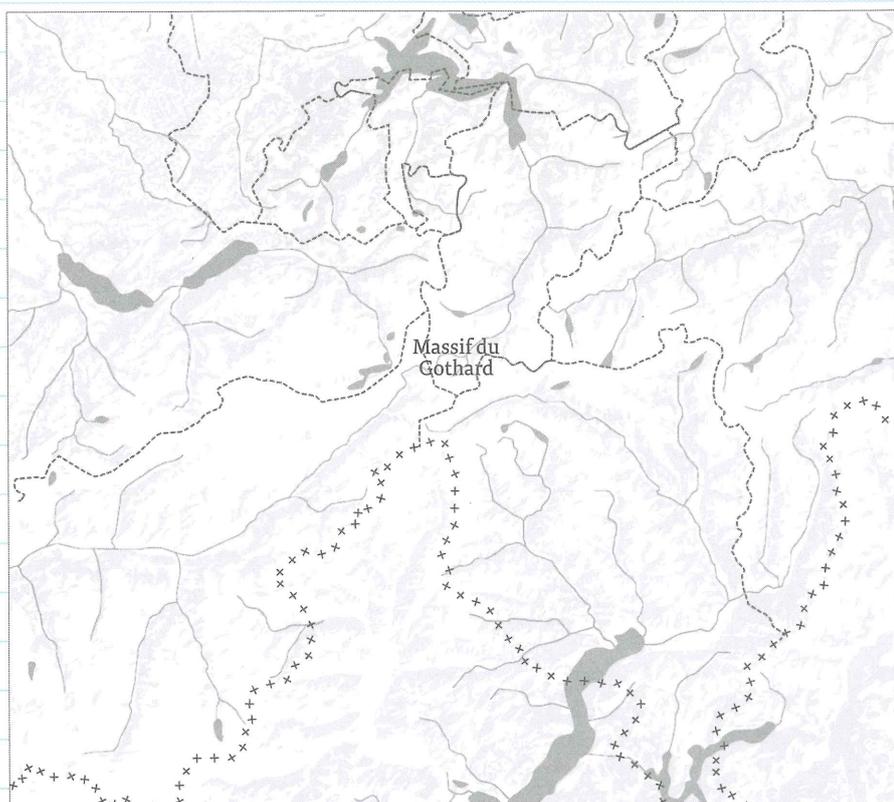
Au Tessin, le tunnel de base du Ceneri, d'une longueur de 15,4 kilomètres, complétera l'axe du Saint-Gothard. Il coûtera 3,5 milliards de francs et sera mis en service en 2020. Les deux tunnels de base du Saint-Gothard et du Ceneri réduiront d'environ 45 minutes le temps de parcours entre Zurich et Lugano. De plus, le tunnel de base du Ceneri rendra le réseau ferroviaire tessinois plus attrayant grâce à des temps de parcours nettement plus brefs et à de meilleures connexions.

Ex. 1 Le Gothard n'est pas une montagne unique mais tout un massif avec de nombreux sommets, lacs et glaciers. Ce massif relie plusieurs cantons entre eux et de cette région partent quatre grands cours d'eau.

a) Quels cantons sont reliés par le Gothard ?

b) Quels sont les cours d'eau partant du massif du Gothard et dans quels lacs se jettent-ils ?

c) Quelles villes ou quels villages trouve-t-on sur l'axe du Gothard ?

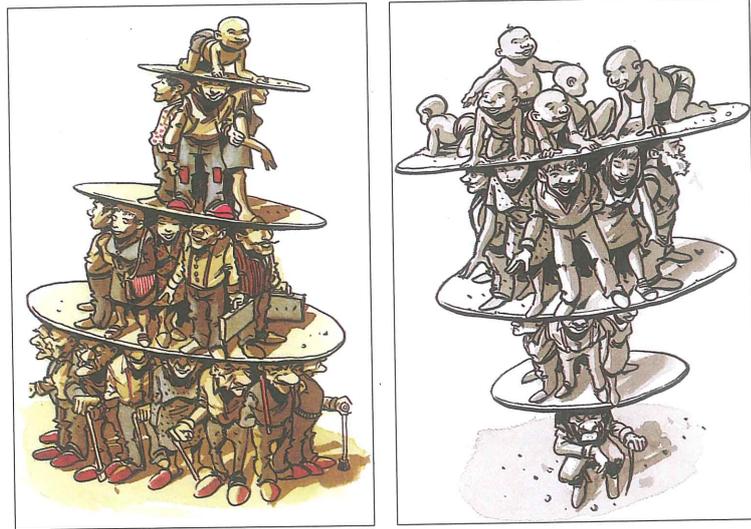


Ex. 2 Relève les conditions qui font du Gothard un passage stratégique.

Ex. 3 Pendant longtemps, de nombreux **obstacles** ont empêché le franchissement du Gothard.
Imagine les difficultés que l'on pouvait rencontrer lorsque l'on tentait de franchir ce massif.

Ex. 4 Dès que le franchissement fut possible, le trafic s'intensifia. Cela permit aux paysans de ces vallées d'obtenir de nouvelles sources de revenus.

Énumère ces sources de revenus.



La démographie

La démographie est l'étude de la population humaine (nombre, composition, variations, etc.). Ainsi, toute étude démographique prend comme base les données chiffrées d'une population. Celles-ci sont alors observées et analysées selon divers critères qui peuvent varier selon qui les utilise. Elles demandent également à être comparées afin d'affiner les analyses et de connaître des tendances d'évolution.

→ Exercice 5

Évolution de la population

Malgré l'imprécision des données anciennes à disposition, on peut se faire une assez bonne idée de ce que fut l'évolution de la population de la Suisse.

On estime qu'à la fin du XIII^e siècle, soit à peu près à la date de la fondation de la Confédération, la Suisse, dans son territoire actuel, comptait entre 700 000 et 800 000 habitants. Au milieu du XVI^e siècle, on atteint les 900 000 habitants, et le million est dépassé peu avant 1600. Vers 1700, la population s'élève à 1 200 000 habitants.

Le dénombrement de la population

Il n'a pas toujours été facile de dénombrer une population. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle environ, les chiffres font souvent défaut, manquent de rigueur ou sont incomplets. Ainsi, certaines données ne pouvaient être déduites qu'après interprétation de renseignements obtenus. L'une des plus anciennes manières d'estimer la population était de compter le nombre de « foyers » appelés feux ; par foyer, on entendait les personnes vivant sous un même toit. ✕

Certaines données ne reposaient que sur des « rôles fiscaux » et ne tenaient compte que des gens soumis à payer des contributions ; ainsi, les chiffres étaient imprécis et partiels. Avant l'existence du registre d'état civil tel que nous le connaissons aujourd'hui, l'Église inscrivait dans ses registres paroissiaux les naissances, les mariages et les décès : les actes étaient recopiés plus ou moins soigneusement et étaient d'autres sources d'imprécisions.

Le recensement fédéral

En Suisse, le dénombrement de la population était effectué officiellement par l'État tous les dix ans (... , 1980, 1990, 2000), et cela plus ou moins régulièrement depuis 1850.

L'année 2010 a été marquée par un grand changement. Le recensement de la population réalisé et exploité par l'Office fédéral de la statistique (OFS) prend dès lors un rythme annuel et une nouvelle forme. Afin de décharger la population, L'OFS utilise en premier lieu les registres des habitants pour collecter les informations, qu'il complète en procédant à des enquêtes par échantillonnage. Une petite partie de la population est interrogée dans le cadre d'interviews écrites ou téléphoniques.

Grâce à ce système moderne, la Suisse est mieux à même de suivre les structures et l'évolution de la population, des ménages, des bâtiments et des logements.

Elle dispose des outils nécessaires pour analyser les changements économiques et sociétaux, dont le rythme ne cesse de s'accélérer. De plus, le nouveau système lui permet d'économiser quelque 100 millions de francs par rapport à un recensement de la population traditionnel. Le nouveau recensement de la population est plus moderne, meilleur marché, plus rapide et couvre davantage de thèmes.

Les données démographiques sont d'importantes sources de renseignements pour l'État, l'économie et notamment pour les entreprises qui doivent analyser l'évolution de leurs marchés, de leur potentiel de développement, etc.

Évolution de la population

Année	Nb. d'hab.
1798**	1 680 000
1820**	1 956 000
1860	2 507 170
1870	2 669 147
1880	2 846 102
1888	2 933 334
1900	3 315 443
1910	3 753 293
1914	3 892 050
1920	3 880 320
1930	4 066 400
1941	4 265 703
1950	4 714 992
1960	5 429 061
1970	6 269 783
1980	6 365 960
1990	6 873 687
2000	7 209 100
2010	7 870 100
* 2015	8 327 126
* 2016	8 391 793

** Estimations

Source: OFS 2017

L'OFS dispose de quatre bases de recensement :

Le relevé des registres

Le relevé des registres donne des informations de base sur l'ensemble de la population. Il donne des renseignements annualisés sur :

- x les personnes et des ménages (âge, sexe, état civil, nationalité, taille du ménage, etc.);
- x les bâtiments et des logements (âge et catégorie des bâtiments, nombre de logements, nombre de pièces, surface, etc.).

Il permet d'obtenir un relevé exhaustif fondé sur les données disponibles dans les registres : on peut exploiter annuellement ce relevé.

Le relevé structurel

Une petite partie de la population, soit un échantillon de 200 000 personnes, est interrogée par écrit dans le cadre du relevé structurel. Ce relevé complète les informations des registres et fournit des statistiques supplémentaires sur la structure de la population. Il donne des renseignements sur :

- x le thème de la population, les ménages, la famille, le logement, le travail et la mobilité;
- x la formation, les langues et les religions.

Les enquêtes thématiques

Les enquêtes thématiques sont également réalisées sous forme d'enquêtes par échantillonnage. Les statistiques établies sur leur base permettent d'approfondir les informations du relevé structurel. Elles sont effectuées sur la base d'interviews téléphoniques sur un échantillon de 10 000 à 40 000 personnes. On y trouve des renseignements tels que :

- x la formation continue (type et taux de participation à des activités de formation continue à but professionnel ou à but extra-professionnel);
- x la santé (état, indice de masse corporelle, nombre total de consultations médicales, etc.).

Les enquêtes Omnibus

Les enquêtes Omnibus sont des enquêtes multithématiques dont le but est de fournir rapidement des réponses à des questions politiques et scientifiques d'actualité. Les résultats sont disponibles environ six mois après l'enquête. Elles sont effectuées par enquête téléphonique auprès d'un échantillon de 3000 personnes. Il y a au moins une enquête par année.

→ Exercice 6

D'autres moyens existent pour récolter des renseignements. L'office de la population (contrôle des habitants) et la tenue d'un registre d'état civil dans chaque commune permettent de suivre l'évolution de la population. Au contrôle des habitants, on enregistre les départs et les arrivées des habitants de la commune, alors que dans le registre d'état civil on inscrit toutes les naissances, les mariages et les décès.

Le mouvement migratoire

Comparée aux États voisins, la population établie sur ce territoire de 41 300 km² n'a jamais représenté une masse importante. Pourtant, la Suisse a longtemps été **surpeuplée**, et cela jusqu'au milieu du XIX^e siècle. **Les ressources naturelles du pays ne suffisaient pas**, sauf en de rares zones agricoles privilégiées, à subvenir aux besoins de la population. Une partie de celle-ci était contrainte, génération après génération, **d'émigrer pour trouver ailleurs ses moyens d'existence**.

- * Jusqu'au XVIII^e siècle, le service **mercenaire** fut la principale source d'emplois des jeunes Suisses qui émigraient. Dès le XIX^e siècle et jusqu'au début du XX^e siècle, ce furent les pays d'outre-mer qui les accueillirent, offrant des possibilités d'exercer des activités.

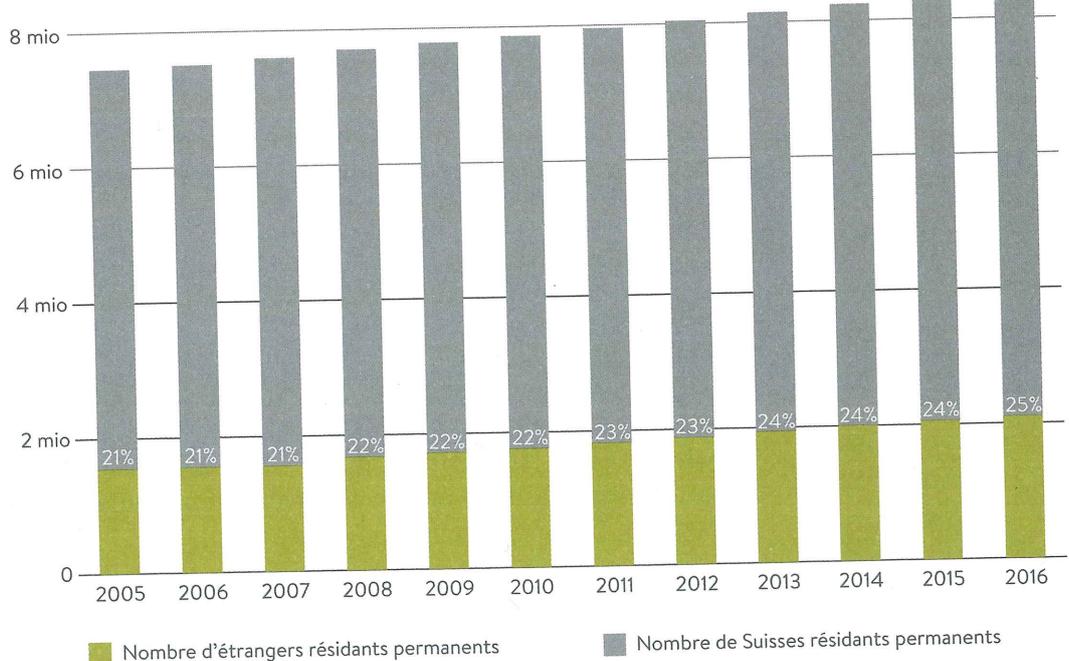
Dès le milieu du XIX^e siècle, **le nombre d'étrangers en Suisse** devient de plus en plus important et **va dépasser en quantité le nombre de Suisses ayant opté pour l'émigration**. On peut ainsi dire qu'on assiste à un renversement de la **balance migratoire**. Même si celle-ci a subi de fortes variations jusqu'aujourd'hui, **l'immigration** est restée supérieure à **l'émigration**.

→ Exercice 7

Un problème semblable se retrouvait à l'intérieur même du pays : les terres des hautes vallées des Alpes étaient trop pauvres pour l'agriculture. On ne pouvait y pratiquer que l'élevage – source de **peu de main-d'œuvre** ; de nombreux enfants de familles paysannes devaient chercher de l'emploi ailleurs, soit sur le Plateau comme ouvriers agricoles, soit dans les villes comme main-d'œuvre non qualifiée.

Les mouvements migratoires ont toujours été assez importants. **Ce sont des raisons politiques, religieuses ou économiques** qui ont entraîné une immigration constante, bien qu'irrégulière, alors que ce sont des raisons essentiellement économiques qui ont poussé un nombre important de Suisses à émigrer.

Part des résidents étrangers sur l'ensemble de la population suisse



Source : OFS 2017

Quelques indicateurs démographiques

Différents indicateurs démographiques peuvent être utiles et procurent des sources de renseignements efficaces.

Ces taux permettent de connaître l'évolution de la structure de la population aussi bien dans le temps que dans l'espace. Ils offrent la possibilité d'effectuer des comparaisons utiles et de définir des tendances.



Espérance de vie en années en 2016 en Suisse

	Femmes	Hommes
à la naissance	84,9	80,7
à 30 ans	55,4	51,1
à 50 ans	35,9	32,3
à 65 ans	22,2	19,2
à 80 ans	10,1	8,5

Espérance de vie à la naissance

	Femmes	Hommes
1880	43,24	40,64
1910	53,89	50,65
1960	74,13	68,72
1990	81,05	74,19
2000	82,61	76,72
2012	84,70	80,50
2016	84,90	80,70

Source: OFS 2017

Évolution quantitative d'une population

La population évolue sous l'influence de l'évolution du mouvement naturel (naissances, décès) et sous celle de la migration (immigration, émigration). La combinaison de ces éléments permet de déterminer si une population s'accroît ou diminue.

On désigne par « accroissement naturel » l'excédent de naissances par rapport au nombre de décès. On dit que la balance migratoire est excédentaire lorsque le total de l'immigration est supérieur au total de l'émigration.

Le taux de natalité

Ce taux exprime le nombre de naissances pour 1000 habitants de la population résidente permanente pendant une année.

Le taux de mortalité

Ce taux exprime le nombre de décès pour 1000 habitants de la population résidente permanente pendant une année.

→ Exercice 8

La mortalité infantile

Il s'agit de la mortalité pendant la première année de vie par rapport au nombre de naissances.

→ Exercices 9 et 10

Les taux de nuptialité et de divortialité

Le taux de nuptialité est le rapport du nombre de mariages au nombre d'habitants d'une population donnée. De même, le taux de divortialité est le nombre de divorces enregistrés en une année pour 1000 habitants.

→ Exercice 11

L'espérance de vie

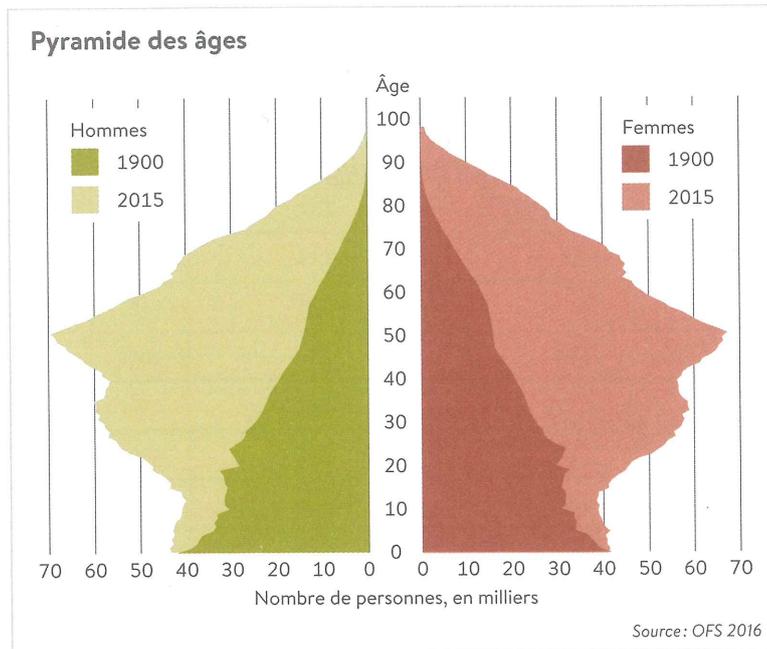
C'est une donnée théorique qui nous indique quel est, à la naissance, le nombre d'années que chaque individu peut espérer vivre. Des tables d'espérance de vie peuvent aussi être calculées par classes d'âge. Elles nous indiquent alors, pour chaque classe d'âge donnée, le nombre moyen d'années restant à vivre à partir de la classe d'âge déjà atteinte.

→ Exercice 12

△
 ○ accident
 ○ fumées
 ○ maladie

La pyramide des âges

La pyramide des âges est la **représentation graphique de la répartition par âge et par sexe d'une population à un moment donné.**



→ Exercices 13 à 15

La population active

Au sein d'une population totale, on distingue deux grands groupes :

- La **population inactive** : il s'agit de celle qui n'exerce pas une activité professionnelle.
- La **population active** : elle constitue l'offre de travail. On parle aussi de population disponible, c'est-à-dire toute la population en âge de travailler, soit **entre la fin de la scolarité obligatoire et l'âge officiel de la retraite.**

On parle de population active occupée lorsqu'il s'agit de personnes exerçant effectivement une activité professionnelle.

→ Exercice 16

++

La pyramide des âges s'est **considérablement modifiée depuis le XX^e siècle.** La proportion des jeunes (de moins de 20 ans) a régressé, celle des personnes âgées (plus de 64 ans) a progressé. L'augmentation est particulièrement marquée pour les personnes du quatrième âge (80 ans ou plus). Ce phénomène, connu sous le nom de « **vieillesse démographique** », résulte de **l'allongement de l'espérance de vie et du recul de la fécondité.**

À noter qu'une personne est considérée comme une personne active occupée dès qu'elle exerce une activité productrice régulière d'au moins une heure par semaine.

La population active se compose des **personnes actives occupées et des personnes sans emploi.**

Ex. 5 *Qu'est-ce que la démographie et de quoi s'occupe-t-elle?*

x

Ex. 6 *Quelles sont les techniques de dénombrement ou d'inventaire, utilisées en démographie? Relève la caractéristique de chaque technique.*

x

Ex. 7 *Quelles sont les caractéristiques du flux migratoire en Suisse depuis le XIX^e siècle jusqu'à nos jours?*

x

Ex. 8 *Au 31 décembre 2016, la population de la Suisse s'élevait à 8 391 973.*

Cette année-là, on a enregistré 85 648 naissances et 64 586 décès.

a) *Calcule le taux de natalité et le taux de mortalité pour cette période.*

b) Complète le tableau en calculant l'excédent des naissances en ‰.

Évolution des taux de natalité et de mortalité en suisse de 1880 à 2016

Année	Taux de natalité en ‰	Taux de mortalité en ‰	Excédent des naissances
1880	29,6	21,9	
1900	28,6	19,3	
1914	22,4	13,8	
1918	18,7	19,3	
1930	17,1	12,5	
1940	15,1	12,0	
1950	18,1	10,1	
1960	17,7	9,8	
1970	16,1	9,2	
1980	11,7	9,4	
1990	12,5	9,5	
2000	11,0	8,7	
2016	10,2	7,7	

c) Quels sont tes commentaires?

Ex. 9 Le taux de mortalité infantile n'a cessé de diminuer depuis plus d'un siècle.

Trouve les principales raisons de cette évolution.

Évolution du taux de mortalité infantile en Suisse (‰)

1870	198,0
1900	139,0
1930	55,8
1950	31,2
1960	21,1
1970	15,1
1980	9,1
1990	6,8
1999	4,8
2003	4,3
2010	3,8
2015	3,9
2016	4,5

Ex. 10 En 1900, on a enregistré en Suisse 94 316 naissances.

a) Combien de ces nouveau-nés n'ont pas atteint l'âge de 1 an ?

b) Combien cela représentait-il de décès par jour ?

c) En 2016, pour 85 648 naissances, combien a-t-on enregistré de décès de nouveau-nés dans leur première année ?

d) Combien cela représentait-il de décès par jour ?

Ex. 11 En Suisse, alors que le nombre de divorces augmente de façon importante, le nombre de mariages poursuit une nette tendance à la baisse.

a) Complète le tableau suivant en calculant le taux de nuptialité et le taux de divortialité en ‰ de la population totale.

Évolution des mariages et des divorces

Année	Nb. de mariages	Nb. de divorces	Nb. d'habitants	Taux de nuptialité	Taux de divortialité
1940	32 472	3 093	4 265 703		
1950	37 108	4 241	4 714 992		
1960	41 574	4 656	5 429 061		
1970	46 693	6 405	6 269 783		
1980	35 721	10 910	6 365 960		
1990	46 603	13 183	6 750 693		
1999	40 646	20 809	7 164 444		
2011	42 083	17 566	7 952 600		
2016	40 816	16 777	8 391 973		

b) Calcule pour 1940 et pour 2016 le nombre de divorces pour 100 mariages.

c) Commente cette évolution.

Ex. 12 L'espérance de vie indique, à la naissance, le nombre d'années moyen que chaque individu peut espérer vivre. Le tableau suivant indique pour chaque classe d'âge le nombre d'années moyen que l'on peut espérer vivre encore.

Espérance de vie selon l'âge

Âge	1881/1888		2016	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
à la naissance	43,3	45,7	80,7	84,9
1	51,8	52,8	80,1	84,2
10	47,9	49,0	75,1	79,2
20	39,6	41,0	61,3	65,3
30	32,2	33,8	51,6	55,4
40	25,1	26,7	41,8	45,6
50	18,4	19,4	32,3	35,9
60	12,4	12,7	23,4	26,6
70	7,4	7,5	15,3	17,9
80			8,5	10,1

a) Calcule quel âge un homme de 20 ans pouvait espérer atteindre dans les années 1880 ainsi qu'en 2016.

b) De combien d'années se sont améliorées les espérances de vie à la naissance des hommes et des femmes ?

c) Trouve les raisons qui expliquent cette amélioration.

Ex. 13 Le tableau suivant donne quelques indications relatives à la variation de la population en Suisse.

a) Complète ce tableau.

Diverses données relatives à la population

	1981	1985	1990	2010	2016
Population	6372904	6484834	6750693	7870100	8391973
Naissances	73747	74684	83939	80290	85648
Décès	59763	59583	63739	62649	64586
Personnes immigrées	121420	98866	154244	161800	192664
Personnes émigrées	97743	85029	97601	96800	117244
Accroissement naturel					
Solde migratoire					
Variation annuelle					
Accroissement naturel en %					
Solde migratoire en %					
Variation annuelle en %					

b) Quelles sont les raisons principales expliquant ces variations ?

Ex. 14 Le tableau suivant nous montre l'évolution de la population en Suisse par groupes d'âge :

Évolution de la population

Année	Classes d'âge		
	0-14	15-64	65 et plus
1860	29,6	65,3	5,1
1900	31,0	63,2	5,8
1941	22,1	69,3	8,6
1970	23,4	65,2	11,4
1980	19,2	66,9	13,9
1990	17,2	68,2	14,6
1999	17,4	67,3	15,3
2004	16,2	68,0	15,8
2010	14,0	69,4	16,9
2016	14,9	67,2	17,9

Ex. 13 Le tableau suivant donne quelques indications relatives à la variation de la population en Suisse.

a) Complète ce tableau.

Diverses données relatives à la population

	1981	1985	1990	2010	2016
Population	6 372 904	6 484 834	6 750 693	7 870 100	8 391 973
Naissances	73 747	74 684	83 939	80 290	85 648
Décès	59 763	59 583	63 739	62 649	64 586
Personnes immigrées	121 420	98 866	154 244	161 800	192 664
Personnes émigrées	97 743	85 029	97 601	96 800	117 244
Accroissement naturel					
Solde migratoire					
Variation annuelle					
Accroissement naturel en %					
Solde migratoire en %					
Variation annuelle en %					

b) Quelles sont les raisons principales expliquant ces variations ?

Ex. 14 Le tableau suivant nous montre l'évolution de la population en Suisse par groupes d'âge :

Évolution de la population

Année	Classes d'âge		
	0-14	15-64	65 et plus
1860	29,6	65,3	5,1
1900	31,0	63,2	5,8
1941	22,1	69,3	8,6
1970	23,4	65,2	11,4
1980	19,2	66,9	13,9
1990	17,2	68,2	14,6
1999	17,4	67,3	15,3
2004	16,2	68,0	15,8
2010	14,0	69,4	16,9
2016	14,9	67,2	17,9

a) Quels constats peux-tu établir en observant cette évolution ?

b) Trouve les principaux problèmes qu'elle engendre.

Ex. 15 Fin 2016, la population mondiale était estimée à 7 450 000 000. Le taux moyen de natalité était de 19,2 ‰.

Estime le nombre de naissances dans le monde :

- pour une année ;
- par jour ;
- par minute.

Ex. 16 Le tableau suivant donne quelques indications relatives à la composition de la population en Suisse.

Statut d'activité de la population en 2016 (en milliers)

Population totale	8 391,79
Hommes	4 172,49
Femmes	4 245,24
Total personnes actives	5 081
Suisses et Suissesses	3 521
Étrangers et étrangères	1 560
Hommes	2 762
Hommes suisses	1 828
Hommes étrangers	934
Femmes	2 319
Femmes suisses	1 693
Femmes étrangères	626
Total personnes non actives	2 161

a) Complète ce tableau en t'aidant des données précédentes.

Personnes actives et non actives

	Total	Hommes	Femmes
Personnes actives en % de la population totale			
Personnes actives hommes en % de la population totale hommes			
Personnes actives femmes en % de la population totale femmes			
Personnes non actives en % de la population totale			

b) Fais des remarques et des commentaires.

L'agriculture

Définition de l'agriculture :

Ensemble des travaux dont le sol fait l'objet en vue d'une production végétale. Plus généralement, ensemble des activités développées par l'homme, dans un milieu biologique et socio-économique donné, pour obtenir les produits végétaux et animaux qui lui sont utiles, en particulier ceux destinés à son alimentation. (Larousse)

→ Exercice 17

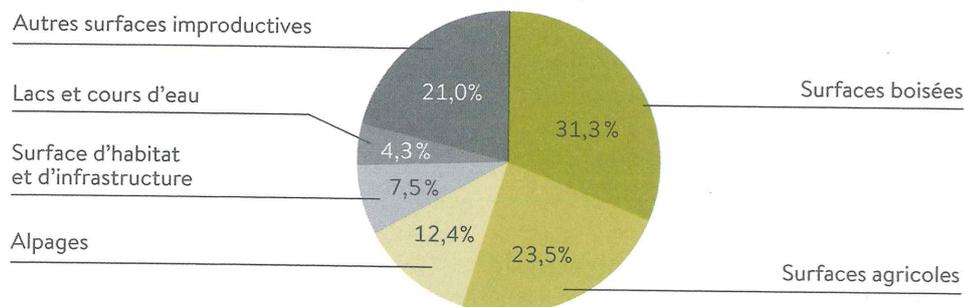
Les contraintes naturelles du sol

En Suisse, le sol est peu favorisé par la nature. Un certain nombre de difficultés se présentent à ceux qui veulent l'exploiter.

On peut les résumer ainsi :

- X le sol est souvent d'une qualité médiocre (argile, gravier, marécages, etc.);
- X les deux tiers du pays sont recouverts de montagnes et l'altitude moyenne de la Suisse est de 1350 mètres (le Plateau suisse a une altitude moyenne d'environ 600 mètres);
- X de nombreux terrains ont une forte déclivité (interdisant souvent l'emploi de machines);
- X la pluviosité est en général élevée (entre 1000 et 2000 millimètres par année);
- X le climat est peu favorable (l'été n'étant ni assez long ni assez chaud, les températures étant basses et les jours de gel nombreux aux altitudes supérieures).

Répartition simplifiée de l'exploitation du sol suisse



Source : OFS 2016

→ Exercice 18

Évolution de l'agriculture

À travers les siècles, l'agriculture a connu sans cesse de nouveaux progrès permettant une exploitation toujours plus efficace du sol. Ces dernières décennies toutefois, des progrès considérables sont apparus au point que, malgré les conditions géographiques peu favorables, l'agriculture en Suisse a vu son paysage se transformer fondamentalement.

- ✕ Au début du XX^e siècle, l'agriculture employait encore plus de 30 % des personnes actives, contre moins de 4 % aujourd'hui.
- ✕ L'apparition de nouvelles techniques et la hausse des coûts du travail ont poussé un grand nombre de personnes à quitter l'agriculture.
- ✕ Le nombre d'exploitations agricoles a baissé dans de fortes proportions (plus de 40 % de 1985 à 2015).
- ✕ La taille moyenne des entreprises agricoles a augmenté de plus de 35 % pendant la même période. Par conséquent, les petites exploitations agricoles diminuent nettement.
- ✕ Les rendements agricoles ont fortement progressé. Le rendement des céréales a doublé depuis 1955 et la production laitière d'une vache a progressé de plus de deux tiers.

Quelques aspects historiques

Les contraintes naturelles que connaît la Suisse ont toujours existé et ont influencé le développement et l'orientation de son agriculture. De manière plus générale, on peut distinguer quatre périodes bien différentes qui ont marqué l'évolution de l'agriculture en Suisse :

- l'âge de la préhistoire rurale : du néolithique jusqu'aux VII^e et VIII^e siècles de notre ère ;
- l'âge de l'économie domaniale (fixation autour du seigneur) : jusqu'aux XI^e et XII^e siècles ;
- l'âge de l'économie rurale en voie de commercialisation (échanges) et de spécialisation : jusqu'au début du XIX^e siècle ;
- l'âge de l'économie rurale en voie d'industrialisation : XIX^e et XX^e siècles.

Préhistoire rurale

C'est l'époque où chaque famille ou communauté produit ce qui lui est indispensable et guère plus. C'est une économie de subsistance. Chaque femme, chaque homme est paysan, à part quelques privilégiés. Cet âge est celui du nomadisme ou du semi-nomadisme.

Quelques chiffres

Répartition des surfaces agricoles

Surface agricole utile (en ha)	1990	1999	2004	2016	Variation en % 1990-2016
Terres ouvertes	312 605	293 949	281 302	272 698	-12,76
Surface herbagère	725 038	742 732	748 811	737 570	1,73
Cultures pérennes	19 739	20 707	20 301	24 075	21,96
Autres surfaces agricoles	11 107	14 511	14 160	14 729	32,61
Total	1 068 490	1 071 899	1 064 574	1 049 072	-1,81

Évolution du nombre d'exploitations

Nombre d'exploitations en ha	1985	1999	2004	2016
0-1	7 978	5 258	3 015	2 205
1-3	15 195	4 810	3 804	3 246
3-10	29 964	19 561	15 529	9 717
10-20	32 337	25 808	22 521	15 724
20-50	12 662	17 033	18 075	18 691
50+	623	1 121	1 522	2 680
Total	98 759	73 591	64 466	52 263

Évolution de la consommation de denrées alimentaires en Suisse, par habitant, en kg

	1960	1980	1998	2000	2014	Taux d'auto-suffisance, 2014
Lait de consommation	179,1	131,7	107,1	99,0	57,4	96 %
Céréales	97,3	72,1	74,1	73,0	89,6	57 %
Légumes	59,5	66,9	96,3	76,2	105,2	52 %
Fruits	79,4	64,7	117,3	74,1	119,3	84 %
Viande	59,2	64,4	56,6	52,8	50,5	79 %
Pommes de terre	68,4	46,7	43,4	43,1	51,7	98 %
Sucre	4,1	40,6	43,7	48,3	40,2	93 %
Graisses végétales, huiles	11,5	13,0	14,3	16,0	17,7	26 %
Fromages	9,2	11,7	13,8	15,6	19,7	117 %
Œufs	10,2	12,1	10,8	10,6	11,6	52 %
Poissons, crustacés	3,9	6,0	7,6	7,6	8,0	3 %
Beurre	6,8	7,7	6,1	5,7	5,6	109 %

Terres ouvertes : dans la terminologie officielle actuelle, on appelle terres ouvertes les **champs labourés voués à la céréaliculture**, autrefois prédominante, aux légumineuses, aux plantes sarclées (betterave à sucre, pomme de terre), à certaines plantes industrielles et au tabac. Les prairies artificielles, c'est-à-dire ensemencées (cultures fourragères), n'en font pas partie mais forment avec elles la catégorie des « terres assolées ».

Surfaces herbagères : prairies et pâturages dédiés à la production de lait et de viande. L'avantage de la Suisse « pays d'herbages » doit être exploité.

Graisses végétales : les graisses végétales sont **contenues dans les graines** (p. ex. de colza, de lin, de tournesol, de courge), dans les fruits oléagineux (p. ex. olives, avocats) et dans les noix (p. ex. noisettes, amandes).

Cultures pérennes : vignes, vergers, cultures de baies, etc. Un hectare est équivalent à 10 000 m² (mètres carrés).

Les paysans pratiquent l'agriculture sur brûlis. Ils sont mal outillés et **épuisent vite les ressources du sol**, car ils ne pratiquent pas l'alternance des cultures. La terre ne se renouvelle pas et ils doivent sans cesse **repartir en quête de sols plus féconds**.

Mais l'agriculture ne représente qu'une des activités des hommes de cette époque. Ils pratiquent **également la chasse et la cueillette**, et surtout l'élevage du bétail qui reste leur principale ressource.

Âge de l'économie domaniale

On peut admettre que, dès cette époque, les paysans deviennent **sédentaires**. Sur le Plateau, des groupes d'agriculteurs se fixent **autour d'un seigneur qui assure leur protection**. En contrepartie, l'agriculteur effectue un certain nombre de travaux sur les **terres du seigneur et, surtout, lui livre une part importante de sa propre récolte**.

Le reste de la récolte suffit tout juste à se nourrir et à faire de nouvelles semailles. Si un **surplus** est disponible, il sert à se procurer, par voie de **troc**, un outil, un ustensile, une pièce de toile ou de drap que le paysan n'est pas capable de fabriquer ou de confectionner lui-même.

Dans les montagnes, les vallées isolent les populations les unes des autres et, ainsi, le seigneur y exerce un contrôle moins strict, moins suivi. Le lien entre les paysans et le seigneur se résume au versement que la communauté doit lui faire annuellement. Ces paysans, ayant des conditions de vie particulièrement difficiles, formeront de solides communautés.

Dans ce qui est encore une **économie de subsistance**, les **échanges n'existent, sauf en de rares exceptions**, qu'à l'échelle du domaine du seigneur, de la vallée, et se font essentiellement sous forme de **troc**. La monnaie est très peu utilisée à cette époque.

Âge de l'économie rurale en voie de commercialisation et de spécialisation

Si, au début de cette période, le domaine du seigneur reste le centre d'activité des paysans, ceux-ci vont progressivement se libérer de cette tutelle. Plus encore, une partie toujours plus importante de la population (entre 10 et 20 %) va se grouper **dans les villes et renoncer ainsi à produire des biens alimentaires** sans pour autant cesser de les consommer.

L'apparition de nouvelles techniques a permis aux agriculteurs de disposer d'une production supérieure à leurs besoins et ainsi de commercialiser leurs surplus. Ces techniques nouvelles ont permis d'augmenter fortement le rendement. Ces principaux progrès ont été :

- ✕ la charrue à soc métallique ;
- ✕ le collier de trait ;
- ✕ l'assolement triennal.

Bien que ces techniques n'aient guère évolué jusqu'au XVIII^e siècle, elles permirent d'établir entre la ville et la campagne un circuit d'échanges indispensable aux deux parties. Cela entraîna également une généralisation progressive de l'utilisation des monnaies.

Jusqu'au XVIII^e siècle, l'activité essentielle des paysans est toujours l'élevage. On devra d'ailleurs importer de grandes quantités de céréales de Lombardie, d'Alsace, de Bavière ou de plus loin encore. Il faudra attendre les débuts de la révolution industrielle au siècle suivant pour voir un nouveau « décollage » de l'activité agricole proprement dite.

Âge de l'économie rurale en voie d'industrialisation

À la fin du XVIII^e siècle, le secteur agricole s'efface progressivement derrière les nouvelles activités des industries et des services. Une partie des surfaces disponibles pour l'agriculture va être utilisée par les nouvelles manufactures, les routes et les voies ferrées ; les villes vont s'étendre largement. Malgré cela, la production agricole va connaître un très fort accroissement.

Cet accroissement a été possible grâce à plusieurs facteurs :

- ✕ amélioration des méthodes traditionnelles de la culture céréalière, notamment en abandonnant l'assolement triennal (en particulier la jachère) ;
- ✕ meilleures combinaisons des cultures ;
- ✕ enrichissement du sol avec des engrais naturels, puis artificiels ;
- ✕ introduction de nouvelles cultures : pommes de terre, colza, betteraves, tabac ;
- ✕ meilleur outillage : tout d'abord quelques charrues plus perfectionnées, puis les premières machines, semoirs, moissonneuses, batteuses ; enfin, dès la fin du XIX^e siècle, les appareils à moteur.

→ Exercices 21 à 24

Évolution du temps nécessaire pour couper un are (100 m²)

avec la faucille	1 heure
avec la faux	1/4 heure
avec la faucheuse	2 minutes
avec la moissonneuse-batteuse	35 secondes

Aucune plante ne prospère longtemps dans le même sol : elle l'épuise en prélevant les éléments qui la font vivre et elle l'intoxique de ses excréments qui s'accumulent peu à peu et provoquent le dépérissement des cultures. Fertiliser un champ avec du fumier ou d'autres engrais ne suffit pas pour empêcher une récolte de devenir de plus en plus mauvaise. Pour que la terre reprenne sa puissance productive, il faut :

- ou bien lui accorder, à intervalles réguliers, des périodes de repos pendant lesquelles le sol, laissé à lui-même, se régénère par un jeu de phénomènes naturels : c'est l'ancien système de la jachère ;
- ou bien faire alterner, selon un ordre bien précis, certaines cultures qui, au lieu d'être incommodées par les récoltes précédentes, semblent au contraire en tirer parti : c'est le système de l'assolement.

Ex. 17 Quels sont, à ton avis, les facteurs du développement de l'agriculture dans un pays?

Ex. 18 Relève l'ensemble des conditions défavorables de l'agriculture en Suisse.

Ex. 19 L'agriculture est en profonde mutation. L'évolution de la répartition des surfaces agricoles le démontre.

Répartition des surfaces agricoles

Surface agricole utile (en ha)	1990	2016	Variation en % 1990-2016
Terres ouvertes	312 605	273 149	
Prairies artificielles	90 319	126 109	
Prairies naturelles et pâturages (sans les alpages)	634 719	612 218	
Vignobles	12 403	13 390	
Cultures fruitières	7 336	7 225	
Surface utile restante	11 107	18 278	

a) Calcule les variations en %.

b) Quels constats peux-tu effectuer en observant ce tableau?

Ex. 20 Entre 1965 et 2016, le nombre d'exploitations agricoles était réparti comme suit :

Évolution du nombre d'exploitations

Nombre d'exploitations en ha	1965	1985	2015	2016
0-1	30 459	7 978	2 247	2 205
1-5	44 340	15 195	6 052	5 852
5-10	39 954	29 964	7 431	7 111
10-20	37 022	32 337	16 209	15 724
20-50	9 940	12 662	18 741	18 691
50+	699	623	2 552	2 680
Total	162 414	98 759	53 232	52 263

a) Compare les données de 1965 à celles de 1985 et 2016 en utilisant la formule du taux de variation relative. Quels constats peux-tu effectuer ?

b) Recherche également les raisons de cette évolution.

Ex. 21 Complète le tableau ci-dessous.

Période historique	Caractéristiques	Conséquences
VIII ^e siècle		
XII ^e siècle		
XIX ^e siècle		
XX ^e siècle		

Ex. 22 Le nombre total d'exploitations a passé de 162 414 en 1965 à 52 263 en 2016.

a) Exprime cette diminution en % du nombre total de 1965.

b) Trouve le nombre d'exploitations qui ont disparu en moyenne chaque semaine entre 1965 et 2016.

Ex. 23 Tu es un producteur agricole et tu observes le tableau de l'évolution de la consommation de denrées alimentaires.

Évolution de la consommation de denrées alimentaires en Suisse, par habitant, en kg

	1960	1980	1998	2009	2015	Taux d'auto-suffisance, 2015
Lait de consommation	179,1	131,7	107,1	91,8	57,4	96 %
Céréales	97,3	72,1	74,1	72,4	89,7	51 %
Légumes	59,5	66,9	96,3	78,2	104,6	52 %
Fruits	79,4	64,7	117,3	77,6	114,9	84 %
Viande	59,2	64,4	56,6	52,3	50,7	79 %
Pommes de terre	68,4	46,7	43,4	45,6	41,8	98 %
Sucre	4,1	40,6	43,7	40,5	37,8	93 %
Graisses végétales, huiles	11,5	13,0	14,3	18,8	17,7	26 %
Fromages	9,2	11,7	13,8	16,4	19,7	117 %
Œufs	10,2	12,1	10,8	10,8	11,8	52 %
Poissons, crustacés	3,9	6,0	7,6	8,8	7,7	3 %
Beurre	6,8	7,7	6,1	5,6	5,4	109 %

a) Analyse cette évolution.

b) Sachant que tu ne peux pas changer tous les ans de type de production, quels seront tes choix ?

c) Quelles décisions peux-tu prendre ?

Ex. 24 Les prix des biens alimentaires ne cessent d'évoluer. Le tableau ci-après est un exemple démontrant cette évolution.

Évolution du prix du pain

Siècle/ Année	Prix du kg de pain mi-blanc		Salaire horaire d'un ouvrier		Durée de travail
XIV ^e	3-4	deniers	1-2	deniers	
XVII ^e	2-4	sous	1-1.5	sou	
1770	4-5	sous	1.5-2	sous	
1830	0.3	franc	0.15	franc	
1895	0.3	franc	0.3	franc	
1966	1.-	franc	5.-	francs	
1989	4.-	francs	22.-	francs	
2000	4.60	francs	25.60	francs	
2005	4.80	francs	27.40	francs	
2012	4.80	francs	31.50	francs	
2017	5.30	francs	33.70	francs	

a) Calcule pour chaque période la durée de travail qu'un ouvrier devait fournir afin d'acheter 1 kilo de pain.

b) Quels constats peux-tu faire?

La politique agricole suisse

Pour que l'agriculture puisse se maintenir en Suisse, il est nécessaire que l'État intervienne de diverses manières. Le gouvernement a ainsi fixé un certain nombre d'objectifs qui tendent à donner différentes protections aux agriculteurs. Une de ces formes de soutien consiste à leur assurer un complément de revenu indépendamment des quantités qu'ils ont produites : c'est le système des paiements directs. D'autres mesures peuvent encore être prises, telles que le soutien à la production de tel ou tel produit, des contingents à l'importation, etc.

*soutien financier
soutien face à la concurrence étrangère*

L'agriculture et la loi

En Suisse, la protection de l'agriculture est prévue dans la loi. Tout d'abord dans la Constitution fédérale, à l'article 104 :

La Confédération veille à ce que l'agriculture, par une production à la fois durable et orientée vers le marché, contribue substantiellement :

- à l'approvisionnement assuré de la population ;
- au maintien des bases naturelles de l'existence et à l'entretien du paysage rural ;
- à l'occupation décentralisée du territoire.

Ensuite, dans la Loi fédérale sur l'agriculture (1998), à l'article 1 :

La Confédération veille à ce que l'agriculture, par une production répondant à la fois aux exigences du développement durable et à celles du marché, contribue substantiellement :

- à la sécurité de l'approvisionnement de la population ;
- à la conservation des ressources ;
- à l'entretien du paysage rural ;
- à l'occupation décentralisée du territoire ;
- au bien-être des animaux.

Les contributions au système de production

Elles sont destinées à favoriser les modes de production particulièrement en accord avec la nature et respectueux de l'environnement et des animaux. Ces contributions comprennent les éléments suivants :

Agriculture biologique

	Unité	Région de plaine	Région de collines	Région de montagne	Total
Contribution par exploitation	ha	13 158	5 941	4 564	6 907
Total des contributions	1000 fr.	19 105	8 318	15 043	42 466

Extenso 2015 (pour la production de lait et de viande basée sur les herbages)

	Unité	Région de plaine	Région de collines	Région de montagne	Total
Contribution par exploitation	fr.	2 742	1 711	952	2 340
Total des contributions	1000 fr.	25 121	7 794	566	33 481

SRPA* (sorties régulières en plein air)

	Unité	Région de plaine	Région de collines	Région de montagne	Total
Contribution par exploitation	fr.	6 240	5 438	4 203	5 320
Total des contributions	1000 fr.	81 250	57 195	49 758	188 203

SST* (systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux)

	Unité	Région de plaine	Région de collines	Région de montagne	Total
Contribution par exploitation	fr.	4 503	3 289	2 172	3 567
Total des contributions	1000 fr.	44 332	22 399	11 385	78 116

* Programmes facultatifs visant au bien-être des animaux de rente ; indépendamment l'un de l'autre, ils donnent droit à des contributions si tout les individus d'une catégorie animale sont gardés selon les exigences respectives de ces programmes.

Cultures particulières

Les contributions à des cultures particulières peuvent être octroyées pour maintenir la capacité de production et la viabilité des différentes chaînes de transformation en vue d'un approvisionnement adéquat de la population ou pour garantir un approvisionnement approprié en aliments pour animaux de rente.

	fr./ha
Contribution à des cultures particulières	
Colza, tournesol, courges à huile, lin oléagineux, pavot et carthame des teinturiers	700
Plants de pommes de terre et semences de maïs	700
Semences de graminées fourragères et de légumineuses fourragères ainsi que soja	1000
Betteraves sucrières	1800

Source: OFAG, 2017

Évolution des paiements directs

	2000	2005	2010	2012	2015
Total des paiements directs (en milliers de francs)	2 142 425	2 486 122	2 789 234	2 791 136	2 784 000

Moyens financiers

Jusqu'en 2013, on distinguait surtout entre les paiements directs généraux et les paiements directs écologiques; depuis 2014, les paiements directs sont répartis entre sept types de contributions.

Dépenses au titre des paiements directs (en mio de fr.)

Poste de dépenses	2012	2013	2014	2015	2016
Paiements directs généraux	2 163	2 146			
Paiements directs écologiques	641	667			
Contributions au paysage cultivé			496	504	505
Contributions à la sécurité de l'approvisionnement			1 096	1 094	1 095
Contributions à la biodiversité			364	387	400
Contributions à la qualité du paysage			70	125	130
Contributions au système de production			439	450	455
Contributions à l'utilisation efficiente des ressources			6	17	45
Contributions pour des programmes de protection des eaux et des programmes d'utilisation durable des ressources (LEaux et art. 77a/b LAgr)			31	26	
Contribution de transition			308	178	179
Réduction / paiements anticipés et ultérieurs, etc.	13	15	6	2	
Total	2 791	2 798	2 804	2 784	2 809

Source: OFAG, 2016

La politique agricole 2014-2017

Avec le plan de politique agricole 2014-2017, le Conseil fédéral veut promouvoir davantage l'innovation dans l'agriculture et la filière alimentaire, accroître encore la compétitivité et soutenir de manière plus ciblée les prestations d'intérêt public. L'élément central de la politique agricole 2014-2017 est le système développé des paiements directs. Il est prévu d'accorder un soutien de 13,830 milliards de francs à l'agriculture pour la période 2014 à 2017.

Ce montant budgétisé pour la période 2014-2017 est réparti comme suit :

- Amélioration des bases de la production et mesures sociales: 798 mio
- Production et ventes: 1 776 mio
- Paiements directs: 11 256 mio

En parallèle, les coûts de production seront abaissés au moyen d'aides à l'investissement mieux ciblées.

Il a notamment été décidé notamment de tenir compte, en partie, de la prestation en faveur de la production indigène lors de l'attribution des parts de contingents tarifaires de viande et de réserver la possibilité de verser des contributions aux cultures particulières pour les céréales fourragères.

Conformément au vœu du Conseil fédéral, les contributions actuelles liées au nombre d'animaux seront entièrement réallouées aux contributions à la sécurité de l'approvisionnement. Il a aussi été décidé d'introduire une contribution supplémentaire pour les exploitations qui ont une part élevée de terrains en forte pente. Concernant les critères d'entrée en matière et de plafonnement des contributions, les exigences relatives à la formation professionnelle restent inchangées, l'échelonnement des contributions en fonction de la surface est maintenu et aucun paiement direct n'est versé pour les nouvelles surfaces classées en zones à bâtir.

→ Exercice 25

Évolution de la population active agricole

Suisse population	totale	active totale*	active agricole
1798**	1 680 000	760 000	500 000
1850	2 392 740	1 080 000	620 000
1888	2 831 787	1 304 834	488 530
1910	3 753 293	1 783 195	477 118
1930	4 066 400	1 942 626	413 336
1950	4 714 992	2 155 656	355 427
1970	6 269 783	2 995 777	269 915
1980	6 365 960	3 091 694	218 255
1990	6 873 687	3 656 484	162 214
1995	7 062 354	3 783 000	163 000
2000	7 209 100	4 106 000	175 000
2006	7 507 300	4 325 000	158 000
2012	8 039 100	4 776 000	162 028
2015	8 327 126	5 007 000	155 184
2016	8 391 793	5 081 000	153 359

* Les chiffres peuvent être différents selon les sources.

** Estimation

Source: OFS 2017

Les agriculteurs indigènes produisent environ 65 % des aliments consommés en Suisse.

Les habitudes de consommation se transforment considérablement au fil du temps.

Ex. 25 *Quels sont les objectifs assignés à l'agriculture par la loi suisse ?*

Le marché

Initialement, le marché était un endroit géographique (place du marché où l'on pratiquait des échanges, p. ex.). En économie, il a un sens plus large. En effet, il représente toujours le **lieu de rencontre des acheteurs et des vendeurs**. Aujourd'hui, le marché n'est donc plus toujours un lieu physique. Ainsi, on parle du marché de l'emploi ou encore du marché du logement, par exemple.

Historiquement, on admet que, dès le moment où les hommes ont commencé à effectuer un certain nombre d'échanges, sous quelque forme que ce soit, on s'est trouvé dans une situation assimilable à celle d'un marché. Le marché va devenir un lieu de rencontre régulier dès le moment où l'on va chercher à **échanger des surplus**: les artisans du bourg ou de la ville et les paysans des campagnes environnantes échangent alors leurs différents produits. La **monnaie y jouera de plus en plus le rôle d'intermédiaire dans les échanges**. Sur ces marchés, on vend en majorité des produits courants, destinés à être consommés par l'acheteur lui-même ; on parle alors de consommation directe.

→ Exercice 26

Des réglementations

Le fort accroissement de la population urbaine vers la fin du XII^e siècle posait le problème de son approvisionnement. Dès lors, les marchés connurent un grand essor et les autorités furent amenées à **réglementer leur organisation** de manière assez stricte. Ce fut donc pour assurer la subsistance de leur ville, mais également pour **éviter les fraudes**, que les municipalités prirent de telles mesures.

Voici les principales mesures qui étaient généralement adoptées :

- ✕ **manière de présenter** ses produits ;
- ✕ **affichage des prix** des marchandises vendues sur le marché ;
- ✕ **contrôle des prix** et de la qualité des marchandises offertes ;
- ✕ mesures de maintien de l'ordre public ;
- ✕ pendant toute la durée du marché, les commerçants de la ville ne pouvaient s'approvisionner qu'auprès des producteurs venus vendre leurs marchandises sur la place publique ;
- ✕ interdiction était faite aux vendeurs de garder intentionnellement des marchandises pour la fin du marché.

marché
physique et non physique

On peut donc constater qu'à l'époque déjà, des mesures répressives avaient été édictées pour combattre la fraude et la malhonnêteté. Certains produits en vente sur le marché provenaient de régions éloignées. Ils étaient apportés par des commerçants qui s'étaient auparavant approvisionnés sur les places de foires.

Exemples de réglementation sur le marché de Moudon (tirés de la Charte des franchises de Moudon de 1265)

Le métral doit contrôler toutes les mesures, et y apposer son sceau; le seigneur peut demander qu'on les lui présente aussi souvent qu'il le désire, et il peut briser celle qui est trop petite; le coupable doit trois sous au seigneur si le métral avait marqué la pierre; sinon, si elle est fausse, il doit au seigneur soixante sous.

Les bouchers ne doivent pas faire de bœuf plus élevé qu'un denier par sou; ils ne doivent pas garder de viande fraîche plus longtemps que du samedi au

lundi, au soleil couchant, et s'ils vendent les chairs d'une bête malade ou morte de maladie, ils devront soixante sous au seigneur.

Chaque année, le boulanger doit au seigneur deux sous et un denier à la Saint-André. Et le seigneur, chaque fois qu'il verra un pain trop léger, peut le prendre et le montrer aux bourgeois; et si les bourgeois sont d'avis qu'il est trop léger, il peut le rompre et le donner aux pauvres.

Si quelqu'un fait crier son vin, il doit vendre le tout pour ce prix ou pour un prix plus bas. S'il ne le fait pas, il paie trois sous au seigneur, et le seigneur doit le forcer à vendre le vin au prix qu'il avait annoncé.

→ Exercice 27

Les marchés et les foires

Les commerçants, dont le métier consiste à pratiquer des échanges, achetaient parfois des produits même jusqu'en **Orient** (soieries, parfums, épices, armes ciselées, etc.). Certaines villes, **Venise et Gênes en particulier, bien placées sur les routes d'importation, jouèrent avec profit le rôle d'intermédiaire, ce qui leur valut richesse et puissance.**

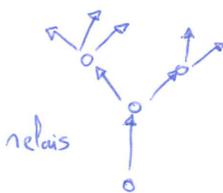
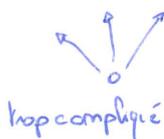
Cependant, les marchands italiens se rendirent compte qu'ils ne pouvaient pas tout faire: d'une part, acheminer les produits d'Orient chez chacun de **leurs clients disséminés dans toute l'Europe**; d'autre part, à leur retour, rapporter des laines d'Angleterre, des draps des Pays-Bas ou des métaux d'Allemagne.

Dans les conditions de l'époque, assurer à travers toute l'Europe la distribution directe des marchandises demandées et collecter celles reçues en contrepartie constituait donc une tâche trop lourde pour un négociant, si bien organisé fût-il. **Les commerçants prirent donc l'habitude d'établir des relais** sur des places particulièrement commodes où, à dates fixes, ils retrouvaient leurs collègues de diverses nations pour échanger leurs marchandises; ces relais, ce sont les **foires**.

À la différence du marché, celles-ci rassemblaient des marchands venus de tous horizons. L'Occident tout entier s'y donnait parfois rendez-vous.

marché

route de la soie



conditions de vente

Ex. 26 *Le marché est un lieu de rencontre entre acheteurs et vendeurs. Dans certains cas, ce lieu n'est pas un endroit localisé (le marché du travail, p. ex.).*

Cherche d'autres exemples de marchés dans lesquels la rencontre entre acheteurs et vendeurs n'est pas concrète.

Ex. 27 *Les réglementations de marché existent depuis fort longtemps.*

a) *Trouve les principales raisons ayant incité les autorités à effectuer ces réglementations.*

b) *Renseigne-toi pour connaître quelques exemples de réglementations actuelles.*

c) *Compare des réglementations anciennes et actuelles puis détermine quels peuvent être leurs points communs.*

Localisation des foires

La proximité des grandes routes commerciales explique en partie la **répartition géographique** des lieux de foires : foires de la Méditerranée au Sud, carrefour de l'Europe et de l'Orient ; foires de Champagne plus au nord, région centrale par rapport à la Flandre, à l'Allemagne, à la France et à l'Italie. Les marchands flamands et français, **au lieu de se rendre en Italie pour vendre leurs draps, par exemple, rencontrent en Champagne les marchands lombards** ; ceux-ci viennent y vendre les produits méditerranéens ainsi que ceux qu'ils ont importés d'Orient. Les foires se développent dès le début du XII^e siècle ; leur influence s'étend jusqu'en Espagne et en Angleterre. Pendant presque toute l'année, elles se succèdent de ville en ville. Cependant, les foires de Champagne déclinent autour de 1300 et s'effacent complètement au XIV^e siècle. On assiste alors à un déplacement des foires vers l'est, vers les vallées du Rhin, de la Saône et du Rhône. **Genève** devient également une grande ville de foire vers 1450, et va le rester pendant une centaine d'années.

intermédiaires dans
la distribution

Un autre élément important de la localisation des foires est la volonté du seigneur local. En effet, s'il est intéressé à voir se dérouler une foire dans sa ville, notamment pour des raisons financières, il tentera d'attirer les marchands en leur accordant une série de privilèges et de garanties.

Au lieu de se régler affaire par affaire, la plupart des opérations commerciales effectuées pendant la foire s'inscrivaient sur des registres tenus par des banquiers. Ces premiers banquiers étaient en fait des commerçants également spécialisés dans le **problème des changes**.

Pour les marchands, ce fut l'occasion d'**intensifier l'usage du crédit**, puisque l'on ne **réglait ce que l'on devait qu'à la fin de la foire**. En réglant ces opérations par compensation, les marchands ne faisaient **qu'encaisser ou payer le solde dû**. Parfois même, ce solde était reporté à la foire suivante.

solde du registre

Déroulement des foires

Contrairement au marché, la foire dure plusieurs jours, voire plusieurs semaines. La place est non seulement occupée par les marchands, mais **aussi par une foule de petites gens aux activités fort diverses** : artisans, débardeurs et artistes divers (funambules, saltimbanques, etc.), aventuriers, mendiants, filous et filles de joie. On peut dire que la vraie foire est celle à laquelle une ville entière ouvre ses portes. Toute la population y participe, d'une manière ou d'une autre. Les grandes foires, comme

celles de Champagne, durent environ six semaines. Pendant la première semaine, les marchands arrivent et s'installent.

Les quatre semaines suivantes sont consacrées aux ventes ; pendant la dernière semaine, on effectue les règlements et on procède aux préparatifs de départ.

La Bourse des marchandises

Si la plupart des foires ont peu à peu disparu, une autre manière de commercer a pris de l'importance : les Bourses. Leur fonctionnement se distingue de celui des foires par une différence importante : **à la foire, le marchand se déplaçait le plus souvent avec sa marchandise**, dont l'acheteur pouvait effectivement disposer immédiatement ; **dans les Bourses, la marchandise n'est plus présente physiquement. On négocie avec des papiers prouvant que l'on est propriétaire** de telle ou telle marchandise. En général, les transactions ne sont pas conclues directement entre acheteurs et vendeurs, mais par des intermédiaires officiels. Eux seuls ont accès à la Bourse : ce sont les courtiers (« brokers », en anglais). De plus, les Bourses se tiennent de manière permanente tout au long de l'année.

Situation actuelle

Le marché reste donc le lieu de rencontre des vendeurs et des acheteurs, même si souvent le mot « lieu » ne doit aujourd'hui pas être compris dans le sens d'une localisation précise. Ainsi, on parle, par exemple, du marché du logement, du marché du travail, du marché de l'automobile, etc.

La foire, quant à elle, s'est maintenue sous forme **d'expositions** plus ou moins spécialisées. Elle peut avoir un caractère régional, national ou international. Selon les cas, elle s'adresse au **grand public** ou est réservée **aux professionnels** de telle ou telle branche d'activité.

Si l'on excepte les foires aux bestiaux ou aux volatiles, ces manifestations ont actuellement plutôt une fonction de présentation de biens et de services. Le consommateur (l'individu ou l'entreprise) vient y chercher les renseignements qui lui permettront de faire son choix sur tel ou tel produit. L'achat effectif ne se fait donc plus forcément sur le lieu même de la foire.

→ Exercices 28 et 29

La Bourse des valeurs n'est pas traitée dans ce manuel. Le rôle et le poids économique des marchés et des foires qui demeurent aujourd'hui se sont passablement modifiés. Si le marché traditionnel présente d'une manière générale les mêmes types de produits qu'il y a quelques siècles (produits agricoles et artisanaux), son importance dans le volume des échanges effectués dans une ville s'est considérablement réduite.

→ foire du Valais
complein helvétique

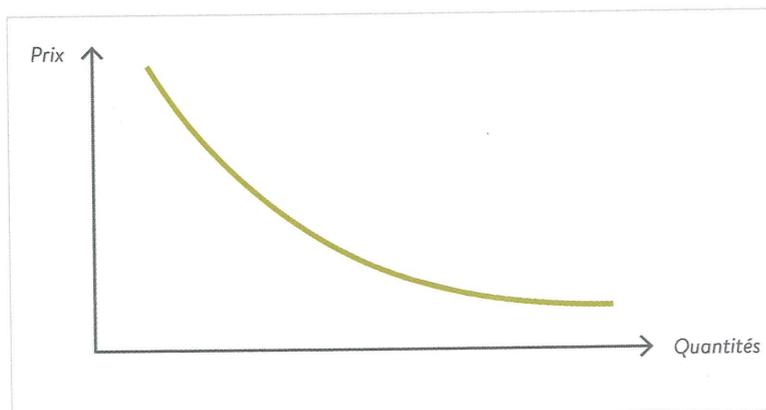
L'offre et la demande

Le marché est le lieu de rencontre de l'offre et de la demande d'un bien ou d'un service. En économie, on parle de la loi de l'offre et de la demande comme **déterminant, entre autres, du prix d'un bien ou d'un service.**

La demande

Si le prix est très élevé, la **demande des consommateurs** diminue. Par contre, si le prix est très bas, la demande des consommateurs augmente. C'est ce qu'on appelle la loi de la demande.

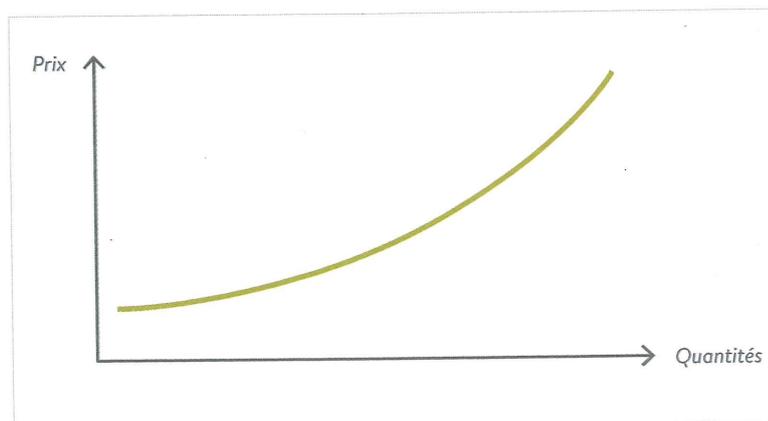
La demande est représentée alors par une courbe décroissante.



L'offre

Si le prix est très élevé, l'**offre des producteurs** augmente. Par contre, si le prix est très bas, l'offre des producteurs diminue. C'est ce qu'on appelle la loi de l'offre.

L'offre est représentée alors par une courbe croissante.



La loi de l'offre et de la demande

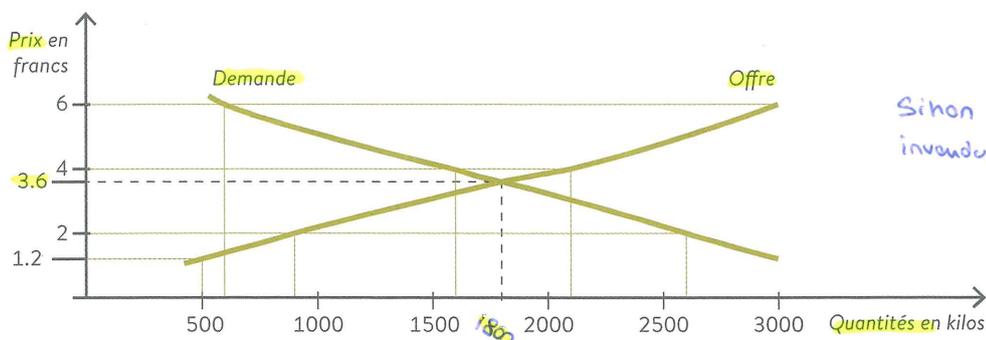
Elle correspond aux réactions opposées des vendeurs (offreurs) et des acheteurs (demandeurs), lorsque les prix varient sur un marché. Une baisse des prix conduit les acheteurs à accroître leur demande et les vendeurs à réduire leur offre. Inversement, une hausse des prix amène les vendeurs à offrir davantage, tandis que les acheteurs modèrent leur demande. La rencontre entre l'offre et la demande aboutit à la formation d'un **prix d'équilibre** et d'une **quantité d'équilibre** du marché.

La formation du prix d'équilibre

L'offre et la demande d'abricots sur le marché de Lausanne se présente comme suit:

Prix en CHF	Offre en kg	Demande en kg
6.0	3000	600
4.0	2100	1600
3.6	1800	1800
2.0	900	2600
1.2	500	3000

Représentation graphique de l'offre et de la demande d'abricots



Pour 6 francs, les producteurs proposent 3000 kg à la vente, or les acheteurs n'en demandent que 600 kg. Les producteurs étant en concurrence et voulant écouler le maximum de leur production, le prix qu'ils proposeront baissera jusqu'à atteindre le prix d'équilibre.

Si le prix passe de 6 francs à 4 francs, la demande monte à 1600 kg. Les producteurs augmenteront leur offre jusqu'à ce qu'elle corresponde au

prix d'équilibre. C'est-à-dire quand le prix passe à 3.60 francs, les acheteurs et les vendeurs sont d'accord sur les quantités qu'ils peuvent s'échanger à un tel prix, à savoir 1800 kg.

Il s'agit ici d'un mécanisme du marché qui correspond à des **ajustements successifs** entre les agents économiques présents. C'est un processus de «**tâtonnement**» qui se déroule jusqu'à la détermination du prix d'équilibre.

- Le prix d'équilibre est le prix qui égalise les offres et les demandes sur un marché.
- La quantité d'équilibre est la quantité de l'offre et de la demande vendue au prix d'équilibre.
- Il se fixe au point de rencontre des courbes de l'offre et de la demande.

→ Exercice 30

Ex. 28 *Tu es le distributeur suisse d'une grande marque d'appareils ménagers et tu décides, malgré des tarifs de location très élevés, de participer à plusieurs foires ou expositions en Suisse.*

Pour quelles raisons iras-tu exposer tes produits dans ces lieux?

Ex. 29 *Tu désires te rendre au Comptoir Suisse de Lausanne, par exemple.*

a) *Pourquoi ce choix?*

b) *Trouve également les motivations principales qui incitent les consommateurs à s'y rendre.*

Ex. 30 Soit le marché de pommes de terre suivant :

Prix du kg de pommes de terre en CHF	Demande de marché en milliers de tonnes	Offre du marché en milliers de tonnes
0.20	700	100
0.40	500	200
0.60	350	350
0.80	200	530
1.00	100	700

a) Représente graphiquement les deux courbes d'offre et de demande de pommes de terre.

b) Identifie graphiquement le prix d'équilibre et la quantité d'équilibre sur ce marché.

c) À quoi correspond le prix d'équilibre du marché?